

UNIVERSITY OF CAMBRIDGE INTERNATIONAL EXAMINATIONS
General Certificate of Education
Advanced Subsidiary Level and Advanced Level

FRENCH

8682/02
9716/02

Paper 2 Reading and Writing

May/June 2005

1 hour 45 minutes

Additional Materials: Answer Booklet/Paper

READ THESE INSTRUCTIONS FIRST

If you have been given an Answer Booklet, follow the instructions on the front cover of the Booklet.
Write your Centre number, candidate number and name on all the work you hand in.
Write in dark blue or black pen on both sides of the paper.
Do not use staples, paper clips, highlighters, glue or correction fluid.
Dictionaries are not permitted.

Answer **all** questions.

Write your answers in **French**.

The number of marks is given in brackets [] at the end of each question or part question.

You should keep to any word limit given in the questions.

At the end of the examination, fasten all your work securely together.

LISEZ D'ABORD CES INSTRUCTIONS

Si vous avez une feuille-réponse suivez les instructions données sur cette feuille.

Écrivez le numéro de votre Centre, votre numéro de candidat et votre nom sur chaque feuille que vous rendez à la fin de l'examen.

Écrivez en bleu foncé ou en noir des deux côtés du papier.

N'utilisez ni agrafes, ni trombones, ni surligneur, ni colle, ni correcteur fluide.

L'utilisation des dictionnaires n'est pas permise.

Répondez à **toutes** les questions.

Écrivez vos réponses en **français**.

Le nombre de points est mentionné entre parenthèses [] à la fin de chaque question ou partie de question.

Vous devez respecter le nombre de mots proposés pour une tâche.

A la fin de l'examen, attachez bien toutes vos feuilles ensemble.

This document consists of **6** printed pages and **2** blank pages.



Section 1

Lisez d'abord le premier passage ci-dessous, puis répondez aux questions.

Le gouvernement français poursuit l'offensive anti-tabac

Nouveaux amendements à l'Assemblée nationale et augmentation du prix de vente

Aller «plus loin». Pour certains députés, l'offensive anti-tabac menée par le gouvernement doit être amplifiée. Surtout en direction des jeunes. «Il faut interdire toute publicité pour les papiers à cigarettes», plaide Yves Bur, député du Bas-Rhin, qui devait présenter un amendement en ce sens à l'occasion de l'examen par l'Assemblée nationale d'une proposition de loi visant à interdire la vente de tabac aux moins de 16 ans. M. Bur devait également chercher à rendre obligatoire l'inscription sur les blocs de papier à cigarettes du message «Fumer tue». Ce message est déjà apposé sur certains paquets de cigarettes.

5

«Cela s'inscrit dans une logique de santé publique vis-à-vis des jeunes», explique M. Bur, notant que le tabac à rouler, moins coûteux, est très prisé par cette population et que le papier à cigarettes n'est pas seulement utilisé pour fumer du tabac. La consommation de tabac fait 40.000 à 60.000 morts par an en France, l'âge moyen de début du tabagisme étant de 11 ans et 3 mois.

10

La proposition de loi sur l'interdiction de vente de tabac aux moins de 16 ans avait déjà été discutée et rejetée par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Celle-ci avait jugé trop lourdes les sanctions envisagées envers les bureaux de tabac: amende de 3750 euros ou un an de prison. La commission des affaires sociales de l'Assemblée devait proposer aux députés un amendement stipulant que la vente aux moins de 16 ans ne soit plus considérée comme un acte criminel, mais simplement comme une contravention de seconde classe, passible de 150 euros d'amende.

15

20

L'examen par l'Assemblée de cette proposition de loi devrait ouvrir la porte à d'autres débats. «Le gouvernement veut ne rendre possible que la vente des paquets de 20 cigarettes», relève M. Bur, qui, avec d'autres députés, souhaite dire: «pas de paquets de 30, qui réduisent en fait le coût du tabac».

«Et puis il faudra avoir un débat au sujet de la taxation sur les cigarettes, ajoute M. Bur. Augmente-t-on ou pas les taxes?» Le ministère de la Santé n'a pas caché qu'il entend poursuivre l'augmentation du prix de vente du tabac de manière «significative et régulière».

25

- 1 Pour chacun des mots ci-dessous, choisissez la définition qui correspond le mieux au sens du passage.

Exemple: offensive (titre du texte)

- (i) insulte
- (ii) attaque
- (iii) violation

Réponse: (ii)

- | | |
|---|-----|
| <p>(a) amendement (1er paragraphe)</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) modification (ii) peine pécuniaire (iii) amélioration | [1] |
| <p>(b) contravention (3ème paragraphe)</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) infraction à la loi (ii) discussion (iii) effacement | [1] |
| <p>(c) sanction (3ème paragraphe)</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) consentement (ii) sainteté (iii) peine judiciaire | [1] |
| <p>(d) interdiction (3ème paragraphe)</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) défense de faire quelque chose (ii) clarté d'articulation (iii) refus de faire quelque chose | [1] |
| <p>(e) passible (3ème paragraphe)</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) tolérable (ii) punissable (iii) franchissable | [1] |

[Total: 5]

- 2 Reformulez chacune des expressions ci-dessous en commençant votre réponse avec le mot ou l'expression donné(e) entre parenthèses.

Exemple: Cela s'inscrit dans une logique de santé publique. (*C'est ...*)

Réponse: C'est dans une logique de santé publique que cela s'inscrit.

- (a) Il faut interdire toute publicité pour les papiers à cigarettes. (*Toute publicité ...*) [1]
- (b) Le papier à cigarettes n'est pas seulement utilisé pour fumer du tabac. (*Ce n'est pas ...*) [1]
- (c) La proposition de loi avait été rejetée par la commission des affaires sociales. (*La commission ...*) [1]
- (d) L'examen de cette proposition de loi devrait ouvrir la porte à d'autres débats. (*La porte à d'autres débats ...*) [1]
- (e) Il faudra avoir un débat au sujet de la taxation sur les cigarettes. (*Un débat ...*) [1]

[Total: 5]

- 3 Répondez en français aux questions suivantes sans copier mot à mot des phrases entières du texte.

Le nombre de points accordés est indiqué après chaque question. De plus, 5 points seront accordés pour la qualité générale du français dans les réponses. Nombre total de points: 15+5=20

- (a) «Aller plus loin» dans les mesures anti-tabac, qu'est-ce que cela veut dire pour certains députés? (ll. 1–2) [3]
- (b) Quelles sont les mesures proposées par Monsieur Bur pour protéger les jeunes? (ll. 2–8) [3]
- (c) Donnez deux raisons de la campagne menée par Monsieur Bur. (ll. 11–13) [2]
- (d) La commission des affaires sociales de l'Assemblée a rejeté la loi qui proposait d'interdire la vente du tabac aux moins de 16 ans. Pourquoi? (ll. 16–20) [2]
- (e) Expliquez pourquoi Monsieur Bur ne veut autoriser que des paquets de 20 cigarettes. (ll. 22–24) [2]
- (f) «Il faudra avoir un débat au sujet de la taxation» (l. 25). Pourquoi? Quelle est l'attitude du ministère en ce qui concerne la taxation sur les cigarettes? [3]

[Total: 15 + 5 = 20]

Turn to page 6 for Section 2.

Section 2

Lisez le deuxième passage ci-dessous et répondez aux questions.

Les cigarettes – de plus en plus dangereuses pour les femmes.

Encore plus vulnérables que les hommes, les fumeuses paieront un très lourd tribut à la cigarette dans les années à venir si elles ne réduisent pas leur consommation de tabac.

Première cause de mortalité en France, le tabac tue aujourd'hui plus d'hommes que de femmes. 57.000 hommes décèdent chaque année des suites de maladies liées au tabac contre 3.000 femmes. Ouf, pourraient se rassurer ces dernières. Mais les chiffres publiés par le ministère de la Santé ne prêtent pas vraiment à l'optimisme. 30,5% des Françaises fument contre 32,8% de leurs compagnons, mais tandis que les seconds ont commencé à réduire leur consommation, les premières mettent plus souvent la main au paquet de cigarettes.

Plus préoccupant encore, les jeunes filles deviennent vite de grosses fumeuses : entre 12 et 18 ans, 28,5% des filles fument et leur consommation tourne autour de 6 à 7 cigarettes par jour. A l'âge adulte, d'autres chiffres sont alarmants. Devant le tabac il n'y a point de parité homme-femme. Elles ne le savent pas toujours, mais les fumeuses sont plus vulnérables. En plus des risques connus, tel que le cancer du poumon, viennent s'ajouter les risques liés à la pilule. La moitié des femmes qui prennent la pilule continuent de fumer normalement. Or, la combinaison pilule-cigarette accroît considérablement les risques cardio-vasculaires. D'autre part, à plus long terme, sans parler des aspects esthétiques comme le vieillissement de la peau, le tabac entraîne une baisse de la fertilité, rend les grossesses plus dangereuses pour les femmes et nuit au développement des bébés qui sont souvent plus petits à la naissance. Rappelons aussi que si le tabagisme féminin reste à son niveau actuel, en 2020 le nombre de femmes victimes du cancer du poumon dépassera celui des victimes du cancer du sein et que 50.000 femmes décèderont chaque année des effets de la cigarette.

Le ministre a esquissé un premier pas, en annonçant le lancement d'une campagne de communication à partir de juillet en direction des femmes et a souligné qu'un plan de formation pour les professionnels de santé est en cours d'élaboration. Les médecins généralistes sont déjà mis à contribution dans le cadre de la formation continue. Une nécessité quand 70% des femmes n'abordent même pas le sujet de la cigarette quand elles vont chez le médecin.

5

10

15

20

25

- 4 Répondez en français aux questions suivantes. Vous devez répondre sans copier mot à mot des phrases entières du texte.

Le nombre de points accordés est indiqué après chaque question. De plus, 5 points seront accordés pour la qualité générale du français dans les réponses. Nombre total de points: 15+5=20

- (a) Pourquoi les femmes pourraient-elles être rassurées par les chiffres donnés sur les maladies et les morts occasionnées par le tabac? (ll. 3–5) [2]
- (b) Qu'est-ce qui indique qu'à l'avenir, les femmes seront plus menacées que les hommes par les effets du tabac? (ll. 7–9) [2]
- (c) Quelles sont les tendances chez les jeunes filles en ce qui concerne le tabagisme? (ll. 10–12) [2]
- (d) Donnez une explication de la phrase «devant le tabac il n'y a point de parité homme-femme». (ll. 12–13) [3]
- (e) «Les fumeuses sont plus vulnérables» (ll. 13–14). Donnez deux exemples des dangers que le tabac représente pour les femmes uniquement. [2]
- (f) Quelles sont les mesures proposées par le ministre pour combattre le problème? (ll. 24–26) [2]
- (g) Selon vous, pourquoi est-ce qu'une majorité de femmes ne mentionnent pas «le sujet de la cigarette» (l. 28) quand elles vont chez le médecin? [2]

- 5 Écrivez en français un maximum de 140 mots, pour accomplir les deux tâches suivantes.

- (a) Faites un résumé du contenu de ces deux textes en vous concentrant sur les dangers du tabac et les mesures proposées pour les combattre. [10]
- (b) Que pensez-vous des idées présentées dans ces deux textes? [5]

[Contenu: 15; Qualité de la langue: 5]

[Total: 10 + 5 + 5 = 20]

Copyright Acknowledgements:

Question 1 Philippe Le Coeur © Le Monde 10/07/2003
Question 2 © Isabelle Duriez; www.humanite.presse.fr

Permission to reproduce items where third-party owned material protected by copyright is included has been sought and cleared where possible. Every reasonable effort has been made by the publisher (UCLES) to trace copyright holders, but if any items requiring clearance have unwittingly been included, the publisher will be pleased to make amends at the earliest possible opportunity.

University of Cambridge International Examinations is part of the University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES), which is itself a department of the University of Cambridge.